



Tarbes, le 17 mai 2019

Monsieur le Préfet des Hautes Pyrénées
Place du Général Charles de Gaulle
65 000 Tarbes

Objet : situation de l'entreprise TOUPNOT à Lourdes

Monsieur le Préfet,

A la suite de la réunion que vous avez organisée le 7 mai 2019, nous faisons le constat qu'en dépit des réunions qui se sont tenues au Ministère de l'Economie et à la Préfecture des Hautes Pyrénées le 29 avril et des conclusions qui avaient été publiées par communiqué de presse, le groupe COFIGEO, par la voix du PDG de l'entreprise Toupnot M. Rémi Arnaud de Sartre n'apporte pas de réelles assurances et garanties quant à la concrétisation des engagements du 29 avril (à savoir la reconstruction d'un atelier permettant d'employer 35 salariés et d'envisager rapidement des activités annexes permettant d'employer 15 salariés supplémentaires).

En effet, lors de cette dernière réunion en préfecture le PDG de l'entreprise a manifesté un réel empressement à engager un PSE pouvant affecter plus de 40 salariés (l'engagement pour 35 salariés n'ayant d'ailleurs pas été clairement affiché, le PDG s'en tenant au nombre de 25) et ce dès le début du mois de juin 2019.

Il semblerait donc qu'au niveau du groupe COFIGEO la décision stratégique la plus urgente soit d'engager un plan de licenciement lourd alors qu'il « a pris son temps pour commencer à élaborer un plan industriel » et que tous les acteurs locaux (Etat et collectivités locales) ont confirmé leur engagement pour trouver des solutions qui n'hypothèquent pas l'avenir (plans de formation, aides publiques au niveau commercial, mise à disposition du réseau diplomatique).

Compte tenu de cette attitude inacceptable du groupe, nous considérons plus que jamais qu'il est indispensable que l'Etat puisse se porter garant du bon déroulement des perspectives dégagées lors des réunions du 29 avril 2019.

En effet, et comme vous l'avez constaté le 7 mai, une annonce rapide de PSE n'est nullement une « priorité » économique et ne serait que contre-productive.

A ce titre nous réitérons la demande exprimée le 7 mai dernier de tenues de réunions de suivi régulières en préfecture, réunions pour lesquelles la délégation des salariés Toupnot décidée par les salariés serait la suivante :

- Elu-e-s du personnel
- Secrétaire du CHSCT
- Responsables UDCGT 65
- Expert SECAFI.

Compte tenu du fait qu'une rencontre entre le groupe COFIGEO et ses assureurs doit se tenir le 5 juin 2019 ainsi qu'une nouvelle réunion au Ministère de l'économie et des Finances à la même date en présence des élus locaux, et au regard de l'importance de celles-ci pour l'avenir de l'entreprise, nous considérons qu'une première réunion de suivi qui permette de faire le point sur l'ensemble de la situation (reconstruction, commercial, diversification, indemnités d'assurance, emplois) devrait être programmée dans la semaine qui suivra celle qui se sera tenue au Ministère de l'Economie..

Par ailleurs, forts de l'expérience des quatre derniers mois, et de la confiance limitée que nous accordons aux annonces verbales du groupe COFIGEO quant à l'avenir de l'usine Toupnot, nous faisons part de cette demande aux parlementaires et élus du département, conscients que c'est par l'implication de tous les acteurs que nous parviendrons à assurer l'avenir et la pérennité de notre site industriel

En restant bien évidemment à votre disposition, nous vous prions de croire Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre considération distinguée.

◆Philippe Combes. 06.14.88.52.81.
Elu CHSCT Toupnot
combesphil@sfr.fr

◆Eddy Lenoble. 06.12.27.27.27
Elu Comité d'entreprise
eddy.lenoble@sfr.fr

◆Frédéric Walquenard
Elu Comité d'entreprise
06.82.14.08.42

◆Yvette Lacure
Elue Comité d'entreprise
06.63.35.44.31

◆Angélique Samaran
Union Départementale CGT 65
06.98.85.47.51
cgtptt65@wanadoo.fr

◆Alex Da Silva
Secrétaire Général Union Locale CGT Tarbes
07.86.97.27.64
ulcgt65@gmail.com

◆José Navarro
Union Départementale CGT 65
07.89.52.26.14
jnavarro.cgt65@orange.fr

◆Gilles Haurie
Union départementale CGT 65
06.33.79.90.15
severine.haurie@wanadoo.fr